

Gestion Et Finance Des Entreprises - Création Des Entreprises

Aubin SIONVILLE

Télécom St Etienne 2023-2024

Distinction Société / Entreprise

Société

Personne morale de droit privé

Entreprise

Unité économique à but lucratif

On peut avoir une entreprise sans société (entreprise individuelle).

On utilise souvent une société pour créer une entreprise

Elle porte alors la responsabilité de l'entreprise

Le propriétaire n'est pas responsable des dettes de l'entreprise.

Avantages / Inconvénients de cette structure

Avantage 1

Séparation des patrimoines

Inconvénient 1

Obligations légales

Avantage 2

Possibilité de s'associer

Inconvénient 2

Complexité structurelle

Avantage 3

Facilité de transmission

Inconvénient 3

Obligation de comptabilité

Les différentes formes juridiques

	Intuitu Personae	Responsabilité	Formes Juridiques
Entreprise Individuelle	∅	Limités aux actifs professionnels	Autoentrepreneur
Société de personnes	Fort *	Illimitée et solidaire	S.N.C., S.C.P., S.C.I
Société de capitaux	Faible	Limitée aux apports *	S.A.S, S.A., S.A.S.U. S.A.R.L. E.U.R.L.

* : Très récent (2022)

Intuitu personae : Lien juridique qui lie les associés d'une société entre eux.

Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée

Existait mais compliqué donc n'a pas bien marché
Responsabilité limitée aux apports
Exemple : Eurotunnel

Société en Nom Collectif

Très désavantageux (responsabilité illimitée et solidaire)
Obligatoire pour certains cas spécifiques (ex : tabacs)
Structure par défaut (+ en création / sans statut)

Société Civile Professionnelle / Immobilière

Responsabilité civile : tout tort commis à autrui doit être réparé (assurance possible)
Responsabilité pénale : infractions pénales (assurance impossible)

Société À Responsabilité Limitée

Intuitu personae fort + responsabilité limitée aux apports
Apport minimal de 1€

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Même chose que la SARL mais avec une seule personne
Passage de l'un à l'autre facile

Société par Actions Simplifiée

Petite soeur : SASU

Société Anonyme

Minimum 1200€ de capital et 8 associés.

Les apports, les moyens

Type d'apport	Capital Social	Donne droit à des parts
Apport en numéraire	OUI	OUI
Apport en nature	OUI	OUI (validation par commissaire)
Apport en industrie	NON	OUI (non cessible)
"Apport" en compte courant	NON	NON

Les statuts

Aucun formalisme demandé : très simple

Un contrat fait foi pour celui qui signe

Règles : Liberté de contracter, consentement, équilibre

Peut être tacite ou écrit

Très libre au début, plus de protections avec le temps

Valide si compatible avec les lois

6 clauses obligatoires

1. Forme juridique
2. Objet social : activité de l'entreprise
3. Siège social : adresse de l'entreprise
4. Raison sociale : nom de l'entreprise
5. Capital social
6. Durée

Formalités de création

1. Rassembler les capitaux (à ce moment ils ne sont pas à nous, ni à la société car elle n'existe pas encore)
2. On rédige et signe le contrat de société (à ce moment elle n'existe que pour les signataires)
3. On enregistre la société (en ligne : l'INPI), qui donne un numéro SIREN et SIRET
4. On reçoit un extrait K-Bis (extrait du registre du commerce et des sociétés, peut être demandé lors de signature de contrats)